



Compte-rendu « Habiter à Ermont »

Date 23 janvier 2010

1) REMARQUES GENERALES

- Une première remarque d'ordre général porte sur le fait, que suite à la présentation du déroulement des différents ateliers, certains thèmes comme les enjeux sociaux, de santé ou de solidarités Nord/Sud ne semblent pas traités.
- Il est indiqué que ces questions sont transversales et font partie des enjeux du Développement Durable et sont donc à aborder régulièrement lors des ateliers.
- De même, la question des indicateurs de l'**Agenda 21** est posée : quelles références en matière de qualité de l'air, de niveau sonore, d'espaces verts... ?
- Enfin, sur le plan général, il est souligné qu'un **Agenda 21** correspond à des choix à court, moyen et long termes qui n'impliquent pas forcément d'investissements lourds mais des actions peu ou pas coûteuses (modification du PLU, information sur la manière d'habiter pour maîtriser les dépenses énergétiques, consommation responsable, etc.) et une mise en cohérence des politiques (mutualisation des moyens, groupement de commandes, etc.)

2) HABITER.... AVEC DES NUISANCES

- Les conditions de confort dans l'habitat ont pris une large part des débats. Il s'agissait en particulier de la question des nuisances sonores :
 - Les nuisances « internes » au bâtiment qui interrogent les qualités d'isolation de l'habitat collectif. Il est d'ailleurs rappelé à ce titre que la logique Agenda 21 ne cherche pas à proposer exclusivement des solutions « techniques », mais bien de s'interroger sur les sources des difficultés pour les traiter plus « durablement ». Ainsi, les enjeux de comportement sont mis en avant.
 - Les bruits la nuit sont aussi soulignés.
 - Les nuisances occasionnées par les avions sont citées comme un problème à Ermont.
 - Les bruits rue Stalingrad, en particulier liés à l'enlèvement des ordures ménagères sont également cités.
- D'autres nuisances telles que la pollution ou les nuisances dues aux voitures (bruit, sécurité...) sont également débattues, et en particulier du fait de l'A115.
- Les containers enterrés font l'objet d'un débat. Il est ainsi indiqué que cette solution, quand elle est envisagée, pose souvent des difficultés sur les délimitations de priorités autour des immeubles. De même, des habitants soulignent que des ordures sont déposées « à côté », entraînant de fait des nuisances olfactives.

- Il faudrait réussir à allier l'exigence d'animation et de vie en centre-ville avec les nuisances que cette « animation » peut engendrer

3) HABITER DANS LA VILLE

- La taille des trottoirs, difficilement praticable pour les poussettes est une difficulté citée par des Ermontois. Cela ne favorise pas les déplacements à pieds.
- Les espaces de jeux pour les enfants dans les espaces verts sont jugés insuffisants
- Et pour les personnes handicapées ou les seniors... comment lutter contre l'exclusion ?
- Les pistes cyclables... « il y a les débuts... mais pas la fin. Que des bouts... » : nécessité de travailler sur un maillage avec les villes voisines comme St Prix, St Leu, Eaubonne, Sannois et Franconville.

4) HABITER, CIRCULER ET STATIONNER DANS LA VILLE « AUX 4 GARES »

- Habiter dans les quartiers « gares » fait l'objet d'un constat particulier, du fait des parkings sauvages (voitures ventouses) qui empêchent de profiter de façon satisfaisante de l'espace public
- Il est souligné que les gares et l'histoire de la voie ferrée font partie intégrante de l'identité ermontoise. C'est un atout fort, mais qui entraîne aussi des désagréments : Ermont est une véritable « porte ferroviaire » vers Paris, et doit ainsi accueillir un flux de voitures venant du Nord de l'Île de France.
- Un problème récurrent de stationnement, pour les ermontois cette fois, est mis en avant dans le quartier des Chênes.
- Enjeu : repenser les cheminements automobiles et la régulation du trafic
- Enjeu : un meilleur partage de la voirie entre les différents modes de déplacements

5) HABITER ET QUALITE ENVIRONNEMENTALE

- Des participants de l'atelier souhaitent qu'un travail soit engagé sur l'habitat en prenant en compte la qualité environnementale : « tranquillité visuelle et sonore ».
- De même le fait que les terrasses végétalisées ne soient obligatoires que dans certains secteurs du PLU est regretté.
- Une réflexion sur le développement de normes HQE (Haute Qualité Environnementale) pourrait également être menée sur les bâtiments publics et les écoles. Il est demandé si la ZAC Ermont Eaubonne deviendra un Eco-quartier.
- Concernant les solutions techniques en faveur des énergies renouvelables (panneaux solaires), il est souligné que l'investissement des particuliers dans ce type d'équipement n'est pas une nécessité première. Un travail de fond sur la maîtrise énergétique (manière d'habiter) étant moins coûteux et plus « durable ».
- Il faut chercher la sobriété dans l'habitat, que ce soit en terme énergétiques ou de place prise sur l'espace constructible (consommation foncière).
- Un enjeu est soulevé autour du compost et des possibilités d'une mutualisation du compost issu du ramassage des déchets verts sur la commune.
- Une personne témoigne de sa volonté de faire une isolation extérieure de sa maison. Mais le PLU ne lui a pas permis compte tenu de la mitoyenneté... Toutefois, en creusant se pose aussi de manière cruciale la question de la capacité de la filière bâtiment à assurer ces « nouveaux travaux, avec des nouveaux matériaux »... (panneaux solaires ou isolation par exemple)
- Enfin est soulevé l'enjeu de la réhabilitation dans l'ancien

6) HABITER ET TYPES DE MENAGES

- Une interrogation est posée sur le développement de logements de standing (opération Nexity) : est-ce que les ménages qui vont venir habiter dans ces logements vont faire vivre le « lien social » sur la commune ?
- « Etre jeune et rester à Ermont » est une difficulté. Quels logements proposer pour les jeunes ménages ? Aujourd'hui, ils doivent partir de plus en plus loin pour trouver un habitat abordable financièrement. Se pose donc la question de la décohabitation.
- De même, la question de la place des adolescents dans la ville est abordée. Un travail sur les horaires des services ou activités en direction des jeunes pourrait notamment être mené.
- Une question se pose à l'échelle de la Communauté d'Agglomération entre les communes qui jouent un rôle « social » avec une part importante de logements sociaux et les autres : « quelle solidarité intercommunale » ?
- Doit-on encore accueillir et se développer ? L'Ile de France n'est-elle pas à « saturation de population » ? Est ainsi abordée la question du télétravail comme solution.
- La mixité sociale liée à la mixité des logements est perçue par la salle comme une qualité, un élément d'identité de la ville
- La solidarité en direction des personnes en situation difficile (personne en situation de handicap, personnes âgées, ...) pourrait se décliner dans des actions sur la voirie, l'animation de la solidarité, etc.